Service de presse
Ville de Rennes/Rennes Métropole
Tél. 02 23 62 22 34
@Rennes_presse

Vendredi 30 octobre 2015

Budget participatif

Les habitants ont un mois pour proposer leurs projets

> Du lundi 2 au lundi 30 novembre 2015

Du lundi 2 au lundi 30 novembre 2015, tous les Rennais sont invités à déposer leurs idées de projets, à l'échelle de la ville ou à l'échelle de leur quartier, dans le cadre du budget participatif. Les projets peuvent être enregistrés sur la plateforme *fabriquecitoyenne.rennes.fr* ou dans les urnes installées à l'Hôtel de Ville et dans les mairies et directions de quartier.

"C'est parce que les habitants connaissent mieux que quiconque leur ville et leurs quartiers que Rennes a besoin de leurs idées. Les projets éligibles seront soumis, en février-mars 2016, au vote de toutes les Rennaises et de tous les Rennais."
Nathalie Appéré, Maire de Rennes

À propos du budget participatif

Chaque année, à partir de 2016, à Rennes, 5 % du budget d'investissement de la Ville (18 millions d'euros d'ici 2020), seront consacrés au financement de projets proposés puis sélectionnés par les habitants.

Tous les Rennais, sans condition d'âge ou de nationalité, peuvent proposer un projet, réalisable à l'échelle de leur quartier ou de la ville.

Pour être éligibles, ces projets doivent :

> respecter les principes de la Charte rennaise de la démocratie locale,

> coïncider avec les compétences et le territoire de la Ville,

> s'inscrire dans les domaines de l'aménagement des espaces publics, de la mobilité et du partage de la voirie, de l'environnement, de la citoyenneté, de la solidarité, de la lutte contre les discriminations, de l'égalité femmes/hommes ou de la culture,

> correspondre à des dépenses d'investissement (aménagement ou achat d'équipements) et non des dépenses de fonctionnement (subventions, services, dépenses de gestion, frais de personnel).

Pratique

À propos de la Charte de la démocratie locale : communiqué à retrouver dans l'espace presse en cliquant sur ce lien

À propos du budget participatif : dossier à retrouver dans l'espace presse en cliquant sur ce lien

Pièce-jointe

Proposer un projet : mode d'emploi